

Département de la MOSELLE (57)
Bassin de la SARRE-AMONT
(Sarre Blanche, Sarre Rouge, Sarre, Bievre)

ETUDE SUR LA FRANCHISSABILITE DES OUVRAGES

Septembre 1995

FEDERATION DE LA MOSELLE POUR LA PÊCHE

16. rue des Marronniers 57580 REMILLY Tél : 87 64 60 72 Fax : 87 64 77 24

BUREAU D'ETUDES
THEE-AQUAPACT

Impasse du Gaz 54200 TOUL Tél : 83 43 29 82 Fax:8363 1098

PRESENTATION DE L'ETUDE

<i>Présentation</i> :	8
<i>Les intervenants</i>	3
<i>Organisation de l'étude</i> :	10

LA RIVIERE DE LA SARRE

<i>Présentation générale</i>	12
<i>Caractéristiques hydrologiques</i> :	12
<i>Stations de jaugeage</i> :	12
<i>Canaux de navigation</i>	12
<i>Caractéristiques hydrologiques à HERMELANGE</i> :	13
<i>Présentation graphique</i> :	13
<i>Caractéristiques hydrologiques à DIDENDORF</i> :	13
<i>Représentation graphique</i>	13
<i>Caractéristiques hydrologiques à VASPERVILLE</i>	14
<i>Représentation graphique</i> :	14
<i>Caractéristiques hydrologiques à LA NEUVILLE</i>	14
<i>Caractéristiques au droit de chaque obstacle</i> :	15
<i>Aspects hydrobiologiques, physico-chimiques et piscicoles</i> :	15
<i>La SARRE : Tronçon n°1</i>	15
<i>La SARRE : Tronçon n°2</i> :	16
<i>La SARRE : Tronçon n°3</i> :	17
<i>La SARRE BLANCHE</i>	17
<i>La SARRE ROUGE</i>	18
<i>La BIEVRE</i>	19

ETUDE ADMINISTRATIVE

<i>Situation administrative de la SARRE</i> :	22
<i>Classement</i>	22
<i>Situation administrative des ouvrages</i> :	23
<i>Présentation</i>	23
<i>Le moulin fondé en titre</i> :	23
<i>Le moulin autorisé avant 1919 de puissance inférieure à 150 kw</i> :	23
<i>Le moulin autorisé avant 1919 de puissance supérieure à 150 kw</i> :	24
<i>Le moulin autorisé après 1919</i> :	24
<i>Conclusion</i>	24

LES OBSTACLES :ASPECT TECHNIQUE

<i>Inventaire des obstacles</i>	26
<i>Caractéristiques des obstacles</i> :	26
<i>Présentation</i>	26
<i>Remarque importante 1</i> :	26
<i>Remarque importante 2</i>	27
<i>Remarque importante 3</i> :	27
<i>Type de passes à poissons</i>	27
<i>Un aménagement rustique : Echanture calibrée</i>	27
<i>Un autre aménagement rustique : La rivière artificielle</i> :	27
<i>Une solution économique : Ralentisseurs de fond suractifs</i> :	28
<i>Une solution intermédiaire : La passe à ralentisseurs</i> :	28
<i>La solution idéale : La passe à bacs successifs</i> :	28
<i>La solution de facilité : La démolition</i> :	28
<i>Coût de réalisation</i>	32

CONCLUSION ET SYNTHESE

Conclusions	34
Synthèse :	35

FICHES TECHNIQUES EXTERIEURES

8 fiches sur la SARRE ROUGE
22 fiches sur la SARRE
5 fiches sur la SARRE BLANCHE

PRESENTATION

La SARRE est un affluent rive droite de la MOSELLE dans laquelle elle se jette à KONTZ en ALLEMAGNE.

Elle draine la surface importante de 3 100 km² en FRANCE, implantée principalement sur les départements de la MOSELLE et du BAS-RHIN.

Dans le cadre du suivi du Schéma Départemental de Vocation Piscicole de la MOSELLE, la Fédération de la MOSELLE pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, en collaboration avec l'Agence de Bassin RHIN-MEUSE, a demandé au Bureau d'Etudes THEE-AQUAPACT de réaliser une étude sur les possibilités de circulation du poisson sur la partie Mosellane de la SARRE et sur trois de ses affluents : la SARRE BLANCHE, la SARRE ROUGE et la BIEVRE.

L'objectif de cette étude est de déterminer la liste des obstacles présents sur ces rivières, et de définir les travaux nécessaires permettant la libre circulation du poisson.

Ce dossier, résultat de cette étude, est organisé de la manière suivante .

- Un document comprenant les généralités et les différentes synthèses.***
- Un ensemble de fiches correspondant à chaque obstacle étudié (5 sur la SARRE BLANCHE, 8 sur la SARRE ROUGE, 22 sur la SARRE et 5 sur la BIEVRE).***

Les sites places sur la SARRE possèdent une référence commençant par S., ceux places sur la SARRE ROUGE SR., ceux places sur la SARRE BLANCHE par SB... et ceux places sur la BIEVRE par B..

Les différents éléments de cette étude ont été fournis par la Fédération de Pêche de MOSELLE, le Service Navigation de STRASBOURG, l'Agence de l'Eau et la DDAF de la MOSELLE. Ils ont été complétés par des visites sur le terrain et des relevés topographiques.

CONCLUSIONS

L'étude des différents obstacles présents sur la SARRE, la SARRE BLANCHE et la SARRE ROUGE fait apparaître la présence de 35 obstacles dont, 8 franchissables, 7 franchissables dans certaines conditions et 20 non franchissables.

L'analyse des différentes caractéristiques (hauteur, de chute, débit moyen, débit d'étiage, situation, utilisation de l'obstacle) a permis de pré-définir 20 dispositifs de franchissement, correspondant à un montant de travaux égal à 3 600 000 Frs HT (à la date du 01/09/1995).

Dans l'ensemble, les obstacles sont de faible hauteur et concernent souvent des ouvrages inutilisés et non entretenus.

La SARRE et les affluents étudiés possèdent une vocation (faciès à dominance salmonicole) qui ne demande qu'à se redévelopper.

Comme elle n'a pas encore subi de dégradations irréversibles, tant sur le plan physique que biologique, le projet de réhabilitation de la circulation piscicole semble cohérent.

Néanmoins, le projet ne pourra se réaliser, d'une manière satisfaisante, que si les conditions suivantes sont respectées :

- La prise en compte de la gestion des ouvrages (débit, niveaux) par chaque propriétaire, ainsi que de l'entretien des passes, une fois construites (information et concertation préalables).*
- La prise en compte des débits d'étiage disponibles (souvent faibles) qui permettront un fonctionnement durable des passes qui doivent aux yeux du public, fonctionner continuellement.*
- Une sensibilisation des organismes concernés, à l'entretien de la rivière, qui semble, aux yeux des propriétaires, beaucoup plus important que la circulation du poisson.*

Parallèlement pour la bonne réalisation du projet, l'obtention du classement de la SARRE, au titre de l'article L232-6 du code rural, semble nécessaire.